



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 juillet 2017

(art. L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales et R.121.9 du Code des Communes)

Étaient présents : Mme Jacqueline ARCANGER, MM. Albert LEBLANC, Christophe BÉCHU, Mme Michèle LEMERCIER, M. Arnaud MOUSSAY, M. Gérard HUARD, Mmes Corinne MERZOUK, Annick GUILLAUME, M. Gérard LE FEUVRE, Mmes Marguerite FONTAINE, Denise CARDINAL, Annick GILLES, Michèle PEUDENIER, MM. Paul GARNIER, Stéphane BIGOT, Mme Gaëlle BONNABESSE-WILLY, M. Régis BRAULT, Mmes Mélanie BIDAULT, MM. Thibaut MULOT, M. Marc CORNU, Elie LEMÉ, Mme Liliane FROGET.

Absents excusés : Daniel FOUGERAIS, Christophe BONNIER, Alain BELLAY, Jacqueline PAPOUIN.

Étaient représentés : Mmes Nathalie FARCY, Sylvie BLIN et M. Aurélien BOUHALLIER qui avaient donné procuration respectivement à M. Thibaut MULOT, Mme Annick GUILLAUME et M. Arnaud MOUSSAY conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Paul GARNIER a été nommé secrétaire de séance (art. L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Lecture faite, le compte-rendu de la réunion du 29 juin 2017 a été adopté par tous les présents.

Décisions du Maire :

Madame le Maire fait part des dernières décisions prises dans le cadre de ses délégations :

N°14-2017 : Fixation des tarifs des camps d'été organisés par le service jeunesse

N°15-2017 : Attribution d'un marché d'un montant de 33 760,90 € HT à l'entreprise DELALONDE d'Ernée pour la réhabilitation électrique du complexe sportif du COSEC et de la Salle Clair de Lune

N°16-2017 : Attribution de marchés pour la requalification de la voirie ZA de Charné :

- Lot n° 1 : Terrassements, structures, assainissement eaux pluviales, bordures à l'entreprise STPO de Laval pour un montant de 87 667,50 € H.T.
- Lot n° 2 : Enrobés bitumineux à l'entreprise EUROVIA Atlantique de Laval pour un montant de 56 777,00 € H.T.

N°17-2017 : Attribution d'un marché d'un montant de 53 819,04 € HT à la SAS PIGEON TP LOIRE-ANJOU de Renazé pour la réfection de la chaussée VC n°3 de Méhubert

N°18-2017 : Passation d'une convention de mise à disposition occasionnelle d'une salle municipale à titre gracieux avec l'Etablissement Français du Sang à compter du 1^{er} janvier 2018 pour une durée d'un an

N°19-2017 : Passation d'un bail pour la location du logement communal sis « la Basse Lande de Vahais » pour la période du 16 juillet 2017 au 15 janvier 2018 sur la base d'un loyer mensuel de 250 €

N°20-2017 : Passation d'un bail pour la location du logement communal sis 3B rue de l'Hôtel de Ville (logement 2) pour la période du 9 juin 2017 au 8 septembre 2017 sur la base d'un loyer mensuel de 300 €

N°21-2017 : Signature d'un contrat avec la compagnie Smart Fr pour l'organisation d'un spectacle à l'occasion de la fête de la musique le 16 juin 2017 pour un montant de 844 € TTC

AMÉNAGEMENT DÉVELOPPEMENT URBAINS – AFFAIRES COMMERCIALES – GESTION DU PATRIMOINE

RÉFECTION DES DÉSORDRES ESPACE CLAIR DE LUNE AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHÉS SUITE A APPEL D'OFFRES

Monsieur Gérard HUARD, adjoint, expose au Conseil municipal qu'il a été procédé à un appel d'offres par référence à l'article 30 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 pour le projet de « réfection des désordres Espace Clair de Lune ».

Sur le rapport de la commission d'appel d'offres du 7 juillet 2017, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer les marchés entreprises suivants représentant un montant de travaux de 60 968,08 € HT.

LOTS	ENTREPRISES	MONTANT H.T.
Lot 1 : Etanchéité	Entreprise SBEM de Saint Berthevin (53)	38 680,10 €
Lot N°2 : Maçonnerie	Entreprise GUITTIER Constructions (Martigné sur Mayenne) (53)	13 960.00 €
Lot N°3 : Isolation cloisons plafonds	Entreprise COULANGE d'Ernée	8 327 .98 €

Pour Extrait Conforme.
Le Secrétaire de Séance,

Paul GARNIER

N.B. : l'intégralité de chaque délibération peut être consultée en mairie sur le registre des délibérations.

Le Maire
Jacqueline ARCANGER